



Le travail apres la retraite

Par **nicol_old**, le **07/11/2007** à **12:28**

je suis negociateur immobilier ,je prends ma retraite en mars 2008,je veux garder une activité dans ce métier,en dilétente pour un complément de revenus .agent commercial pourrait me convenir mais je voudrais connaitre exactement les charges sociales obligatoires et impôts divers ,car je crois savoir qu'apporteur d'affaires ne peut générer des revenus qu'à titre exceptionnel,merci de me conseiller